

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 25/08/2025 à seize heures

Observations de M⁽¹⁾

Ouverture de la journée le 2 Septembre
2025 à 9H00

Je soussigné Monsieur Lesellier Georges avoir
déposé un courrier pour le Commissaire
enquêteur sur 5 pages.

M LESELLIER Georges

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

M LESELLIER Georges
26, rue du Val es Dunes
14000 CAEN
mail : georgeslesellier750@gmail.com
Tél : 06 62 89 89 31

Le 28 août 2026

Monsieur le Commissaire enquêteur
Pour la modification du PLU de Caen la Mer
Commune de ROTS
14 980 ROTS

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis propriétaire d'un terrain sis à ROTS cadastré BD 38, d'1ha 52 ,
chemin de la croix VAUTIER.

Depuis plusieurs années ce terrain n'est pas cultivé et pas cultivable c'est
une terre pauvre , très caillouteuse , et très sèche, bordée sur deux faces d'habitations.
Ce terrain est a proximité du centre commercial Carrefour et très accessible de la RN 13 .

Je vous demande de bien vouloir classer ce terrain en partie ou en totalité
urbanisable, c'est la seule possibilité , et aussi une opportunité de ne pas utiliser des
terres agricoles cultivées .

Pour information j'ai été reçu par M LAFON Michel en charge de
l'urbanisme à Caen la Mer qui pensait pouvoir cultiver du Miscanthus sur cette parcelle :
j'ai contacté la chambre d'Agriculture de Normandie (Mme Boucher Marion 07 62 64 49 54)
qui m'a déconseillé formellement , le sol n'est pas adapté, il faut un sol profond, humide et
non calcaire , de plus cette culture attire des sangliers ce qui n'est pas souhaitable a
proximité des habitations...

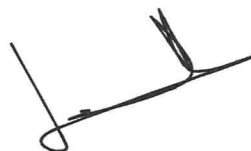
Vous trouverez en pièce jointe le courrier de M NATIVELLE agriculteur à
ROTS à qui j'avais proposé de couper l'herbe pour faire du foin afin que le terrain soit
entretenu , celui ci n'est pas intéressé, il y a trop peu à récolter et les gens du voyage se
sont installés au moment de la récolte.

En pièce jointe également un courrier de la S.A.R.L travaux agricole
LEBOEUF, j'avais souhaité vérifié la non faisabilité de culture de Miscanthus.

Enfin je suis régulièrement confronté a une occupation illégale des gens du
voyage, a ce titre je reçois des menaces du bureau de la sécurité de la Préfecture, je
considère que ce n'est pas a moi de faire justice et d'expulser les gens du Voyage, je
négocie avec eux qu'ils me rendent le terrain propre ce qui a toujours été le cas, c'est aux
services de l'état de trouver et proposer des solutions d'accueil pour ces personnes. Vous
trouverez également en pièce jointe le courrier de la Préfecture.

J'ose espérer du bon sens et une suite favorable a ma demande
d'urbanisation pour cette parcelle, Je vous prie de croire Monsieur le Commissaire
Enquêteur l'expression de mes meilleures salutations.

G LESELLIER



NATIVELLE Damien
Agriculteur
Chemin de la GARENNE
14740 ROTS
tél : 06 13 09 52 18

M LESELLIER Georges
26, rue du Val es Dunes
14000 CAEN

Le 25 aout 2026

Monsieur,

Vous m'avez confié gratuitement l'exploitation de votre parcelle de terrain pour
entretien sise à ROTS au chemin de la croix vautier.

Cette parcelle n'est pas labourable, j'ai simplement tenté de faire une coupe
d'herbe, régulièrement les gens du Voyage s'installent sur votre terrain, cela ne m'a
permis de récolter le foin.

Je vous informe que je ne suis pas intéressé pour continuer l'exploitation de votre
parcelle.

Recevez Monsieur l'expression de mes cordiales salutations.

NATIVELLE Damien

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nativelle Damien', written in a cursive style with a large loop at the end.



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CABINET

Direction des sécurités

Bureau de la sécurité et de l'ordre public

Affaire suivie par : Julie DESMORTREUX

julie.desmortreux@calvados.gouv.fr

02.31.30.66.90

Caen, le 30/07/26

Envoi recommandé avec accusé de réception

Monsieur,

Par courrier du 27 juillet 2026 la maire de Rots a sollicité l'engagement de la procédure administrative d'évacuation forcée de citoyens français itinérants présents sur un terrain vous appartenant sis Chemin de la croix Vautier, parcelle cadastrale BD 38, à Rots (14980).

La maire de Rots m'a également informé, par courriel du 27 juillet 2026, que vous lui avez fait part de votre tolérance concernant le maintien de ce groupe de citoyens français itinérants sur votre terrain tant qu'ils laissent le terrain propre.

Suite à un échange téléphonique le même jour avec mes services, vous avez confirmé cette position.

Néanmoins, les dispositions de l'article 9 II de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage sont applicables. Aussi, je vous mets en demeure, dans un délai de 48 heures, de bien vouloir me préciser les mesures nécessaires que vous comptez mettre en œuvre pour faire cesser l'atteinte à l'ordre public (salubrité et sécurité publiques) constatée sur votre propriété, notamment :

- Branchements illicites sur les réseaux d'eau et d'électricité ;
- Absence d'installations sanitaires.

Toute preuve de la mise en œuvre des mesures que vous aurez prises ou que vous envisagez de prendre (ex : un calendrier prévisionnel des travaux), afin de faire cesser les troubles à l'ordre public, devront m'être adressées, dans le délai imparti, à compter de la réception du présent courriel.

À défaut, je serai contraint de prendre un arrêté de mise en demeure afin de procéder à l'expulsion des citoyens français itinérants et ordonnant de mettre en œuvre les mesures, dont le non-respect est puni de 3 750 euros d'amende.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet et par délégation,
La directrice des sécurités,
Directrice adjointe de cabinet,

Virginie LE SOURD

Monsieur Georges Lesellier
26 rue du Val Es Dunes
14000 CAEN

S.A.R.L Travaux Agricole LEBOEUF
LES GATOISES
14210 LACAINÉ
leboeufcyrille@hotmail.fr
tél : 06 78 57 75 95

M LESELLIER Georges
26, rue du Val es Dunes
14000 CAEN

Le 17 aout 2026

Monsieur,

Suite à notre rendez vous sur place de votre parcelle à Rots cadastrée BD 38 concernant votre projet de plantation de miscanthus.

Je vous déconseille ce projet, le miscanthus se développe dans des sols profonds, de préférence humide, et non calcaire, visiblement l'opposé de votre parcelle. De plus nous cultivons déjà 25 hectares de cette culture et n'avons pas de débouchés pour la commercialisation, nous allons prochainement retirer cette culture de nos assolements.

Enfin, je ne suis pas intéressé pour cultiver cette parcelle, c'est une terre de trop mauvaise qualité, la parcelle est trop petite et bordée d'habitations.

Avec mes regrets recevez Monsieur l'expression de mes meilleures salutations.

Cyrille LEBOEUF

SARL TRAVAUX AGRICOLES LE BOEUF



Les Gâtoises
14210 - LA CAINE
Tél : 02 31 79 77 91
Capital 11 430 €
RCS CAEN 397 482 613

PLAN DE BORNAGE ET DE RECONNAISSANCE DE LIMITES

Propriété de M. et Mme LESELLIER

Cadastrée Section BD n° 38

LES BISSONNETS

Commune de ROTS (14)



REF : C1468

ECHELLE : 1/500

Ind.	Dessin	Verif.	G.E.	Modifications	Date
A	F.R	CH.L	A.E	Etablissement d'un plan de bornage	06.09.2023
B	F.R	CH.L	A.E	Modification après rendez-vous de bornage du 07/09/2023	04.02.2025

Système de projection : Lambert 93 CC49 Zone 8

H:\FONCIER\C1468 ROTS\03 Plan Topo - Parcellaire\DAO\C1468.dwg

• CAEN

14 avenue Voie au Coq
14760 Bretteville sur Odon
Tel. 02 31 75 85 00
foncier.caen@geodis-ge.com

• CHERBOURG

8 rue Cité Fougères
50100 Cherbourg
Tel. 02 33 23 95 30
cherbourg@geodis-ge.com

• ROUEN

21 quai de Paris
76000 Rouen
Tel. 02 35 71 55 22
rouen@geodis-ge.com